



AVIS AUX RÉSIDENTS

REPRISE DES TRAVAUX DANS LE SECTEUR DU PIC DE L'AURORE

À partir du 31 mai, le ministère des Transports entreprendra une intervention majeure dans le secteur du pic de l'Aurore afin de stabiliser le mur de soutènement qui supporte la route à cet endroit. La durée prévue de ces travaux est de trois ans, avec des interruptions durant la saison hivernale. Les travaux consistent à construire un enrochement d'environ 60 mètres de hauteur, lequel prendra appui au pied du talus et sera érigé jusqu'au niveau de la route 132. Des camions hors route de grande dimension seront utilisés sur le chantier.

Circulation de camions sur la route 132

L'empierrement requiert des tonnes de pierres de différents calibres qui seront extraites de carrières autour de Percé, dont celle de la rivière aux Émeraudes. Les pierres seront transportées par des véhicules lourds jusqu'à la halte routière du Pic-de-l'Aurore, ce qui entraînera un important va-et-vient dans votre secteur et pourrait causer certains inconvénients, dont du bruit.

Circulation en alternance avec fermetures de courte durée

Dans le secteur de la route 132 où les travaux sont effectués, **la route restera ouverte avec une circulation en alternance en tout temps. Des fermetures fréquentes, mais de courte durée, auront lieu lorsque le chantier sera en activité** afin de permettre aux camions hors route d'accéder au chemin menant au pied du talus.

Horaire

Le chantier sera en activité de 7 h à 17 h du lundi au jeudi et de 7 h à 12 h le vendredi.

Il n'y aura pas de circulation de camions en dehors de ces heures ni la fin de semaine.

La circulation sera rétablie à double sens durant la saison hivernale.

Le Ministère a planifié ce chantier de façon à nuire le moins possible aux résidentes et résidents de Percé de même qu'aux usagers de la route. Il a dû tenir compte de la nature complexe des travaux et de l'utilisation de camions hors route de grande dimension. Il s'est assuré de maintenir la route en service durant tout le temps que durera le chantier. Conscient des inconvénients causés par ces travaux, le Ministère vous remercie de votre compréhension.

Ces travaux peuvent être modifiés en raison de contraintes opérationnelles ou des conditions météorologiques. Consultez régulièrement [Québec 511](#) par téléphone ou sur Internet pour suivre l'évolution de ce chantier.

